RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1968

Première Circonscription de la Manche

# Jean-Marie DAILLET



38 ans, marié, 5 enfants — Administrateur des Communautés Européennes

*Candidat d'UNION NATIONALE pour la PAIX CIVILE, le PROGRÈS et la LIBERTÉ*

présenté par le

## Centre Démocrate *de Jean Lecanuet*

et le Groupe

## Progrès et Démocratie Moderne *de Jacques Duhamel*

## Remplaçant éventuel : Léon GILLES

54 ans, marié, père de famille, Commerçant - Conseiller Général, Maire de Carentan.

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

**Notre but essentiel, à vous comme à moi,** dans cet Arrondissement de Saint-Lô — Carentan — Villedieu qui se dépeuple à un rythme accéléré de ses jeunes, faute d'emplois qui leur assurent l'avenir et surtout le présent, **c'est l'expansion dans la justice sociale.** C'est pour cet objectif que, depuis l'an dernier, j'ai partagé vos soucis et, autant que je l'ai pu, dialogué avec vous (notamment au sujet du prix du lait).

**Mais la crise politique exceptionnellement grave que traverse la France constitue pour les mois à venir, un obstacle à toute action sérieuse en faveur de notre développement.**

Ce n'est pas dans un climat de discorde violente, dans la dégradation de la monnaie et du pouvoir d'achat, dans l'affaiblissement des entreprises et l'extension du chômage que nous pouvons espérer une amélioration de nos conditions de vie.

Il faut donc de toute urgence **mettre fin à l'insécurité** qui, si elle se prolongeait, nous conduirait à la ruine. Et c'est là que **votre voix peut être décisive.**

## Car il faut un gouvernement qui soit davantage à l'écoute du pays.

Avec stupeur et angoisse, vous vous êtes aperçu soudain que le gouvernement ne gouvernait plus. Du jour au lendemain, nous nous sommes trouvés au bord de la guerre civile.

GOUVERNER, C'EST PREVOIR ! Et agir en conséquence . . .

Mais, pour prévoir, il faut être à l'écoute du Pays, **dialoguer avec les Français,** et, au premier chef, avec leurs représentants élus. Si le Gouvernement ne dialogue ni avec les élus, ni avec les groupes sociaux, il ne sait plus les besoins réels et s'illusionne sur l'ordre qui règne **apparemment.** Jusqu'au jour où, quelques agitateurs aidant, une révolte explose et risque de dégénérer en révolution violente.

Le Gouvernement n'a pas dialogué. On en a vu les conséquences.

Certes, le Président de la République – au dernier moment . . – a pris des mesures qui, décidées plus tôt, auraient peut-être pu apaiser la discorde. Mais peut-on dire que l'ordre soit réellement et **durablement** rétabli ?

Aucun Français lucide ne le croit. Tous redoutent de nouveaux troubles.

Pourquoi ? Parce que rien n'est fondamentalement changé dans l'attitude de la majorité sortante. Rien n'indique en effet son désir de discuter, d'une part avec le Gouvernement, d'autre part avec le Pays.

Mais il y a plus grave encore.

Comme si rien ne s'était passé, la majorité sortante continue à proclamer que les Citoyens doivent se ranger en deux camps hostiles. Les mêmes erreurs ne pouvant produire que les mêmes effets, l'affrontement des deux blocs se reproduira tôt ou tard. Ainsi retournera-t-on à la violence qui ne peut profiter en définitive, qu'au parti Communiste.

Eh bien, Non ! **Les Français ne veulent pas d'une guerre civile, ni d'une « Démocratie Populaire »** qui serait le tombeau de leurs libertés et de leurs espoirs de prospérité.

# Que faire ?

Pour empêcher un tel drame, **une solution de bon sens** vous est offerte, qui était préconisée depuis longtemps par les Démocrates : **construire dès aujourd'hui, au CENTRE de la vie politique française, une force démocratique et sociale, qui comme l'a dit Jacques DUHAMEL, est certainement majoritaire dans la conscience des Français.**

Cette solution, c'est vous seul qui pouvez l'imposer par votre bulletin de vote : envoyez à l'Assemblée Nationale un Député investi par le Centre. Songez que s'il y en avait eu davantage dans l'Assemblée précédente, la majorité aurait bien dû compter avec eux et accomplir les RÉFORMES que nous réclamons depuis des années. Les manifestations de rue eussent été évitées !

## Propositions pour la justice économique et sociale :

Il ne s'agit pas de promettre tout à tout le monde : ce serait de la démagogie. Il s'agit de constater que des améliorations sensibles pourraient être apportées aux conditions de vie de groupes importants de la population, et notamment des plus défavorisés.

JUSTICE POUR LES AGRICULTEURS : du fait de l'augmentation soudaine des salaires et donc des prix industriels, le revenu des producteurs de lait et de viande va encore diminuer. Il faut, à l'échelle européenne, prendre des mesures compensatoires pour assurer aux exploitants un revenu qui ne se dégrade pas par rapport à celui des salariés et qui, dès que possible, tende à le rattraper — ce qui ne se fera pas d'ailleurs sans une volonté d'organisation chez les agriculteurs.

JUSTICE POUR LES SALARIÉS : car les augmentations qui viennent d'être acquises sont illusoires si le pouvoir d'achat n'est pas stabilisé par indexation. Le droit syndical, qui doit s'exercer dans la liberté du travail, n'est pas moins important.

JUSTICE POUR LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS : si l'on peut admettre que le forfait soit considéré comme un salaire, encore faut-il qu'il bénéficie des mêmes abattements fiscaux.

JUSTICE POUR LES FONCTIONNAIRES : suppression totale des zônes en matière d'indemnité de résidence, titularisation des auxiliaires, recrutement conforme aux tableaux d'effectifs.

JUSTICE POUR LES PERSONNES AGÉES : la plupart ne disposent pas d'un revenu décent : dans une première étape, il faudrait leur garantir au moins mille anciens francs par jour.

JUSTICE POUR LES ANCIENS COMBATTANTS : alignement de la retraite des combattants 39-45 sur celle des Anciens de 14-18, application réelle du rapport constant.

## Proposition pour la stabilité du Gouvernement

PAS DE VOTE DE CENSURE SANS ACCORD PRÉALABLE SUR UN PROGRAMME accepté par une majorité, ce qui ne devrait pas empêcher de rejeter un projet du Gouvernement sans renverser celui-ci (exemple : publicité de marques à la T.V.).

## Proposition générale pour l'économie

PRIORITÉ AUX ŒUVRES DE PAIX : réforme et intensification de l'enseignement, éducation permanente, réduction des dépenses militaires et de prestige, relance de l'unité économique et politique de l'Europe ouverte à la Grande-Bretagne.

## Proposition générale pour la Manche

DÉCENTRALISATION EFFECTIVE et sélective d'entreprises d'Etat, incitations supplémentaires aux implantations ou aux extensions sur place d'entreprises privées. Plan régional de développement géré par une assemblée régionale.

# Tout cela n'est-il pas constructif et raisonnable ?

AVEC MON SUPPLÉANT, LE DYNAMIQUE MAIRE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE CARENTAN, M. Léon GILLES, J'ATTENDS VOTRE JUGEMENT AVEC CONFIANCE.

**Jean-Marie DAILLET**

IMP. PAGNON - TORIGNI